Fiche signalétique **DEVCRYL 1448 SAFETY RED**

Bon de

commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: JP900A Date de révision de la fiche

12/02/2016

signalétique: Numéro de fiche signalétique: A0-2



1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit **DEVCRYL 1448 SAFETY RED**

Numéro de référence ventes en bloc JP900A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir la fiche technique Usage normal Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC

> 6001 Antoine Drive Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300 International Paint (713) 682-1711 Centre antipoison (800) 854-6813

Service clientèle

International Paint (800) 589-1267 Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aquatic Acute 2;H401 Toxique pour le milieu aquatique.

Aquatic Chronic 3;H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

H401 Toxique pour le milieu aquatique.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS Santé: 2 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

| Ingrédient/Chemical | Doido 9/ | Classification SGH | Notes |
|---------------------|----------|--------------------|-------|
| Designations | Polus % | Classification 5GH | Notes |

| Éther de monométhyldiéthylèneglycol Numéro CAS: 0000111-77-3 | Repr. 2;H361d* | [1] |
|--|---|-----|
| Hydroxyde d'ammonium Numéro CAS: 0001336-21-6 | peau Corr. 1B;H314 Aquatic Acute 1;H400 | [1] |
| Nitrite de sodium Numéro CAS: 0007632-00-0 | Ox. Sol. 3;H272 Acute Tox. 3;H301 Aquatic Acute 1;H400 | [1] |

- [1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail
- [3] Substance PBT ou vPvB

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin

immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers

contaminés à fond ou détruisez-les.

Inhalation En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus,

donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de

l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Yeux En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au

moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Peau En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Ingestion En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de

chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une

personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et

répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les

yeux, la peau et les vêtements.

Inhalation Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le

système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.

Yeux Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.

Peau Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Ingestion Toxique en cas d ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des

nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

Effets chroniques Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en

laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du

niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

INCENDIES MINEURS: Utilisez un produit chimique sec, du CO2, un vaporisateur d'eau ou une mousse. INCENDIES MAJEURS: Utilisez un vaporisateur d'eau comprenant une lance de type bruine, ou de la mousse. Sìl n'y a pas de risques, déplacez les contenants du lieu de l'incendie. Le matériel utilisé pour combattre l'incendie peut causer de la pollution. Endiguez l'eau utilisée pour combattre l'incendie pour en disposer plus tard. Il ne faut pas répandre le matériel.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le matériel peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. Le feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à la chaleur.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

^{*} L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

RG N° 159

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autre matériau non-combustible sec et transférer le tout dans les contenants. GROS DÉVERSEMENTS: Faites des digues loin avant l'endroit du déversement du liquide afin d'endiquer le déversement et les écoulements du matériel utilisé pour maîtriser l'incendie.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer.

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|----------------------------|---------------|-----------------------|
| 0000111-77-3 | Éther de | OSHA | Aucune Limite Établie |
| | monométhyldiéthylèneglycol | ACGIH | Aucune Limite Établie |
| | | NIOSH | Aucune Limite Établie |
| | | Fournisseur | Aucune Limite Établie |
| | | OHSA, CAN. | Aucune Limite Établie |
| | | Mexique | Aucune Limite Établie |
| | | Brésil | Aucune Limite Établie |
| 0001336-21-6 | Hydroxyde d'ammonium | OSHA | Aucune Limite Établie |
| | | ACGIH | Aucune Limite Établie |
| | | NIOSH | Aucune Limite Établie |
| | | Fournisseur | Aucune Limite Établie |
| | | | Aucune Limite Établie |

| | | OHSA, CAN. | |
|--------------|-------------------|---------------|-----------------------|
| | | Mexique | Aucune Limite Établie |
| | | Brésil | Aucune Limite Établie |
| 0007632-00-0 | Nitrite de sodium | OSHA | Aucune Limite Établie |
| | | ACGIH | Aucune Limite Établie |
| | | NIOSH | Aucune Limite Établie |
| | | Fournisseur | Aucune Limite Établie |
| | | OHSA, CAN. | Aucune Limite Établie |
| | | Mexique | Aucune Limite Établie |
| | | Brésil | Aucune Limite Établie |

Données sur la santé

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|-------------------------------------|------------|-----------------------|
| 0000111-77-3 | Éther de monométhyldiéthylèneglycol | NIOSH : | Aucune Limite Établie |
| 0001336-21-6 | Hydroxyde d'ammonium | NIOSH : | Aucune Limite Établie |
| 0007632-00-0 | Nitrite de sodium | NIOSH : | Aucune Limite Établie |

Données sur la cancérogénicité

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|------------------------------|---------------------------------------|--|
| 0000111-77-3 | Éther de | OSHA | Effet cancérogène spécifique: No |
| | monométhyldiéthylèneglycol N | | Connu: No; Présumé: No |
| | | | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |
| 0001336-21-6 | Hydroxyde d'ammonium | OSHA Effet cancérogène spécifique: No | |
| | | NTP | Connu: No; Présumé: No |
| | | CIRC | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |
| 0007632-00-0 | Nitrite de sodium | OSHA | Effet cancérogène spécifique: No |
| | | NTP | Connu: No; Présumé: No |
| | | CIRC | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à

fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie Selon les condition

Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation

adéquate.

Autres pratiques de

travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Coloré Liquide
Seuil olfactif Non mesuré
pH 8.7

Point de fusion / point de congélation Non mesuré

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition 31 (°C) 88 (°F)

Point d'éclair 101 (°C) 214 (°F)

Vitesse d'évaporation (Ether = 1) Non mesuré Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites supérieures/inférieures

Limite inférieure d'explosion;: Aucune Limite Établie

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie

Tension de vapeur (Pa)

Non mesuré

Densité de vapeur

Plus lourd que l'air

Densité 1.05

Solubilité dans l'eau Non mesuré Coefficient de distribution n-octanol/eau

(Log Kow)

Non mesuré

Température d'auto-inflammation Non mesuré
Température de dégradation (°C) Non mesuré

Viscosité (cSt) Aucune Limite Établie Non mesuré

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce

produit

VOHAP content (gm/litre of paint) 0.02 (as supplied) VOHAP content (gm/litre of Solid Coating) 0.01 (as supplied)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le matériel peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. Le feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à la chaleur.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

JP900A_A0

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

| Ingrédient | Orale DL50, mg/kg | DL50 Dermale, mg/kg | Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h | Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/l/4h |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|---|
| Éther de monométhyldiéthylèneglycol - (111-77-3) | | 20,400.00, Lapin - Catégorie: NA | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. |
| Hydroxyde d'ammonium - (1336-21-6) | 350.00, Rat - Catégorie: 4 | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. |
| Nitrite de sodium - (7632-00-0) | 180.00, Rat - Catégorie: 3 | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. | 5.50, Rat - Catégorie: NA |

| Article | Catégorie | Risque |
|---|------------|----------------|
| Toxicité aigue (orale) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité aigue (dermale) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité aigue (inhalation) | Non classé | Non applicable |
| Effets corrosifs/irritation cutanés | Non classé | Non applicable |
| Lésion/irritation oculaire | Non classé | Non applicable |
| Sensibilisation (respiratoire) | Non classé | Non applicable |
| Sensibilisation (dermale) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité pour les cellules reproductrices | Non classé | Non applicable |
| Cancérogénicité | Non classé | Non applicable |
| Toxicité pour la reproduction | Non classé | Non applicable |
| Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée) | Non classé | Non applicable |
| Risque d'aspiration | Non classé | Non applicable |

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

| Ingrédient | 96 hr LC50 fish, | 48 hr EC50 crustacea, | ErC50 algae, |
|--|-------------------------------|--------------------------|---|
| | mg/l | mg/l | mg/l |
| Éther de monométhyldiéthylèneglycol - (111-77-3) | 7,500.00, Lepomis macrochirus | 500.00, Daphnia magna | 500.00 (72 hr), Selenastrum capricornutum |
| Hydroxyde d'ammonium - (1336-21-6) | 15.00, Gambusia affinis | 32.00, Daphnia magna | Aucune donnée disponible |
| Nitrite de sodium - (7632-00-0) | 0.11, Oncorhynchus | 12.50, Daphnia | 159.00 (72 hr), Tetraselmis |
| | mykiss | magna | chuii |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU Non réglementé 14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national) IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte Non réglementé Désignation exacte Non réglementé pour l'expédition DOT pour l'expédition

IMDG

Classe de danger Non réglementé Classe de danger Non réglementé DOT **IMDG** Sans objet

Sous-classe

Numéro UN / NA: Non réglementé

Groupe d'emballage Non réglementé Groupe d'emballage Non réglementé

DOT **IMDG**

CERCLA/DOT Code de référence 9 29 gal. / 250 lb

Quantité à déclarer système

14.4. Groupe d'emballage Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement **IMDG** Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlementations

règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors

ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT Non réglementé

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Hydroxyde d'ammonium (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Nitrite de sodium (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

3-lodo-2-propynyl butylcarbamate

Nitrite de sodium

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Éther de monométhyldiéthylèneglycol

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Éther de monométhyldiéthylèneglycol

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

(aucun ingrédient indiqué)

Hydroxyde d'ammonium

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

3-lodo-2-propynyl butylcarbamate

Nitrite de sodium

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Alcool éthylique

Chlorure de méthylène

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

Toluène

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Alcool éthylique

Toluène

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H361d Susceptible de nuire au f?tus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

End of Document